Conférence Des Directeurs et Doyens STAPS

CA C3D STAPS

RÉUNION DU 13 MARS 2019

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNALISATION

Ess Ka Consultants

ÉTAT DES TRAVAUX

DEUX AXES PRINCIPAUX DE DÉVELOPPEMENT :

1. AXE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
2. AXE DÉVELOPPEMENT DE MISE EN RÉSEAUX

AXE 1 – CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ACTUALITÉS

PASSERELLES

RÉFÉRENTIELS

CERTIFICATION ACTUALITÉS JURIDIQUES :
I.1. NOUVEAU CADRE DES CERTIFICATIONS

Niveaux Français	Niveaux du CEC
I - Grade de doctorat	8
I -Grade de Master	7
II - Grade de licence	6
III (BTS, DUT, DEUST…)	5
IV	4
V	3
XXXX	2
XXXX	1

DÉCRET N° 2019-14 DU 8 JANVIER 2019 RELATIF AU CADRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

ARRÊTÉ DU 8 JANVIER 2019 FIXANT LES CRITÈRES ASSOCIÉS AUX NIVEAUX DE QUALIFICATION DU CADRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

- La nouvelle nomenclature se substitue à celle en vigueur depuis 1969.
- Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

CERTIFICATION ACTUALITÉS JURIDIQUES :
1.2. UNE PROCÉDURE DORÉNAVANT DÉMATÉRIALISÉE

Le lancement de cette télé-procédure constitue la 1ère étape de la démarche de modernisation et de refonte du système de certification français. Elle sera suivie par la publication, mi 2019.

- Les demandes se font exclusivement par le biais de la téléprocédure en suivant les dispositions de l'arrêté du 4 janvier 2019 fixant les informations permettant l'enregistrement d'une certification professionnelle ou d'une habilitation dans les répertoires nationaux au titre des procédures prévues aux articles L. 6113-5 et L. 6113-6 du code du travail.

CERTIFICATION - ACTUALITÉS JURIDIQUES :
1.3. UNE PROCÉDURE DORÉNAVANT « SOUS SURVEILLANCE »

- *ARTICLE 5 DU MÊME ARRÊTÉ*

La transmission d'informations erronées ou incomplètes à l'appui des demandes d'enregistrement prévues au II de l'article L. 6113-5 et à l'article L. 6113-6 du code du travail entraîne la suspension de la demande d'enregistrement.
Sans préjudice des sanctions prévues à l'article 441-1 du code pénal, toute fausse déclaration entraîne de droit l'irrecevabilité de la demande. Le demandeur ne peut effectuer une nouvelle demande d'enregistrement au titre du même dossier avant l'expiration d'un délai d'un an à la notification de l'irrecevabilité de la demande initiale.

CERTIFICATION - ACTIONS MISES EN ŒUVRE :
2. PASSERELLES

PASSERELLE CORRESPONDANT À LA DEMANDE EXISTANTE (CIRCULAIRE DE SEPTEMBRE 2016)

- RÉUNION PRÉVUE LE 17 MAI AVEC LE COMITÉ DE CONCERTATION ET DE COORDINATION SUR LA MÉTHODE DE TRAVAIL SUR LES PASSERELLES

PASSERELLE INTRA STAPS

- PASSERELLES INTRA 5 MENTIONS LICENCES
- PASSERELLES ENTRE LES BLOCS DE COMPÉTENCES DE CHACUN DES GRADES DE FORMATION (DEUG/ DEUST ET LICENCES PROF / LICENCES CLASSIQUES)

(TRAVAUX PRÉALABLES AU SÉMINAIRE)

CERTIFICATION - ACTIONS PRIORITAIRES :
3. RÉFÉRENTIELS

FINALISATION DES REFERENTIELS BLOCS COMPETENCES LICENCES / MASTERS ET REFERENTIEL D'EVALUATION

- LICENCES MENTIONS STAPS
  - Construire des Ex de situations d'évaluation pour les blocs (travail séminaire Juin ?)
- MASTER MENTIONS STAPS
  - Travail sur blocs transversaux pour montrer les logiques de contribution notamment pour intégrer les compétences recherche : développement d'un exemple.
  - Construire des ex de situations d'évaluation pour les blocs (travail séminaire juin?)

ACTIONS ET OUTILS À RÉALISER

1 - Élaborer un vadémécum méthodologique : référentiel d'évaluation

2 - Une table de passation des blocs de compétences au référentiel de formation

CERTIFICATION – TOUTES LES ACTIONS À RÉALISER :
3. RÉFÉRENTIELS

- FINALISER LE RÉFÉRENTIEL ÉVAL LICENCES 5 MENTIONS FAIRE UN MODÈLE GT À ORGANISER
- 4 MASTERS : LE RÉFÉRENTIEL ÉVAL FAIRE UN MODÈLE GT À ORGANISER
- FICHE RNCP LICENCE PROF (6) À REFAIRE : TRAVAUX AVEC LA DEGSIP (DÉLAI 1 MOIS À RALLONGER)
- TRAVAUX SUR LES DEUST (6) : DGESIP EN ATTENTE DES PROPOSITIONS DE LA C3D
- CLARIFICATION ENTRE LES INTITULÉS DES BLOCS ET DU CONTENU

AXE 2 – DÉVELOPPEMENT MISE EN RÉSEAUX

QUID DU CONSEIL SECTORIEL ?

CONVENTION AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS (FÉDÉRATIONS NATIONALES)

RÉFÉRENTS PROFESSIONNALISATION

AXE 2 - DÉVELOPPEMENT DE MISE EN RÉSEAUX :
2.1. QUID DU CONSEIL SECTORIEL

- Le principe de conseil sectoriel n'est plus retenu à ce jour par les textes légaux et réglementaires.
- Renforcement de l'exigence d'un lien étroit entre le monde de la formation et le monde professionnel, autrement dit la certification professionnelle se doit d'être un signal de qualification pour les employeurs.
- Il s'agit donc de garder l'esprit de la démarche et établir des liens avec les professionnels, sans organe institutionnel légal.

AXE 2 - DÉVELOPPEMENT DE MISE EN RÉSEAUX :

2.1. UNE STRUCTURE PARTENARIALE À CONSTRUIRE

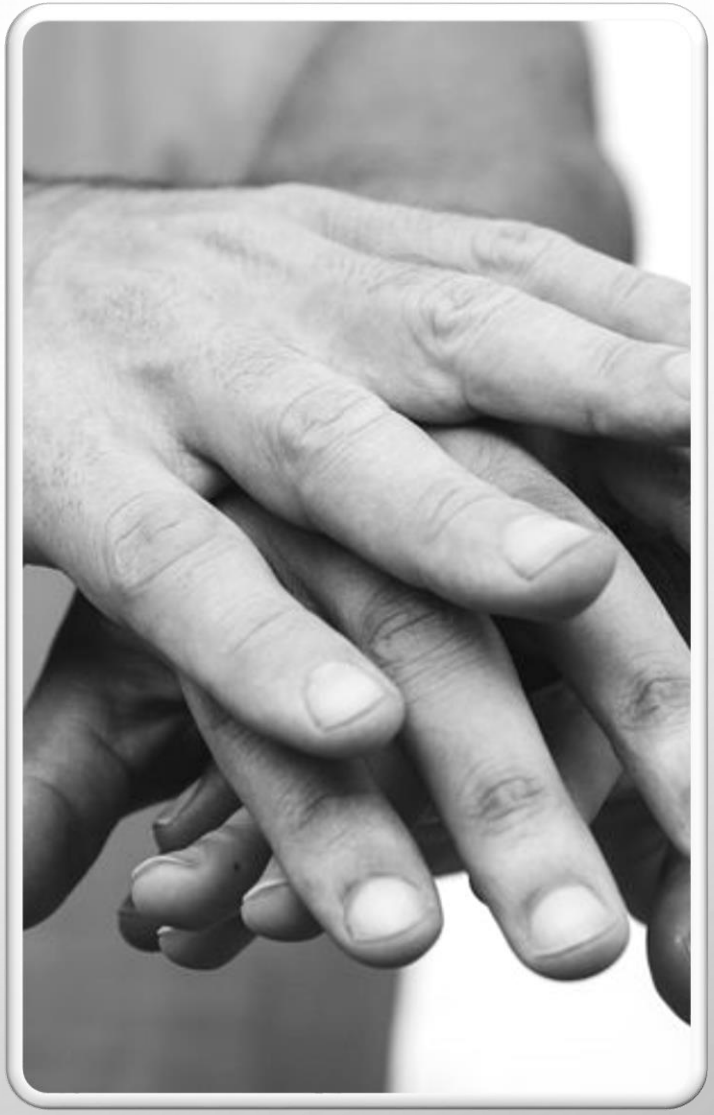

- Renommer la démarche : Structure Partenariale Emploi-Formation ?
- Sur la base des travaux réalisés à Rouen, établir/adapter une nouvelle mouture de stratégie et de développement des relations avec les partenaires, ainsi que la définition des priorités.
- RDV partenaires et Réseaux STAPS.

2.1. AXES D'INTERVENTION ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

1. SECTEUR SPORT :

- *Branche professionnelle*
- *Rencontrer organisations patronales : cosmos, CNEA,*
- *Rencontrer organisations syndicales et syndicats joueurs pro*
- *Fédérations délégataires : conventions et*
- *Fédérations affinitaires ?*

2. SECTEUR ANIMATION, ÉDUCATION, SPORT ÉDUCATIF ET CITOYEN

- *Branche animation*
- *Rencontrer organisations patronales : CNEA*
- *Groupe de coordination éducation populaire et branches affinitaires multi activités.*

3. SECTEUR SANTÉ

Rapprochement formations médecine-santé-réadaptation

4. SECTEUR LOISIRS MARCHANDS

France active; hôtellerie de plein air; tourisme; organisations portuaires

Union sport et cycle

Schéma champs professionnels

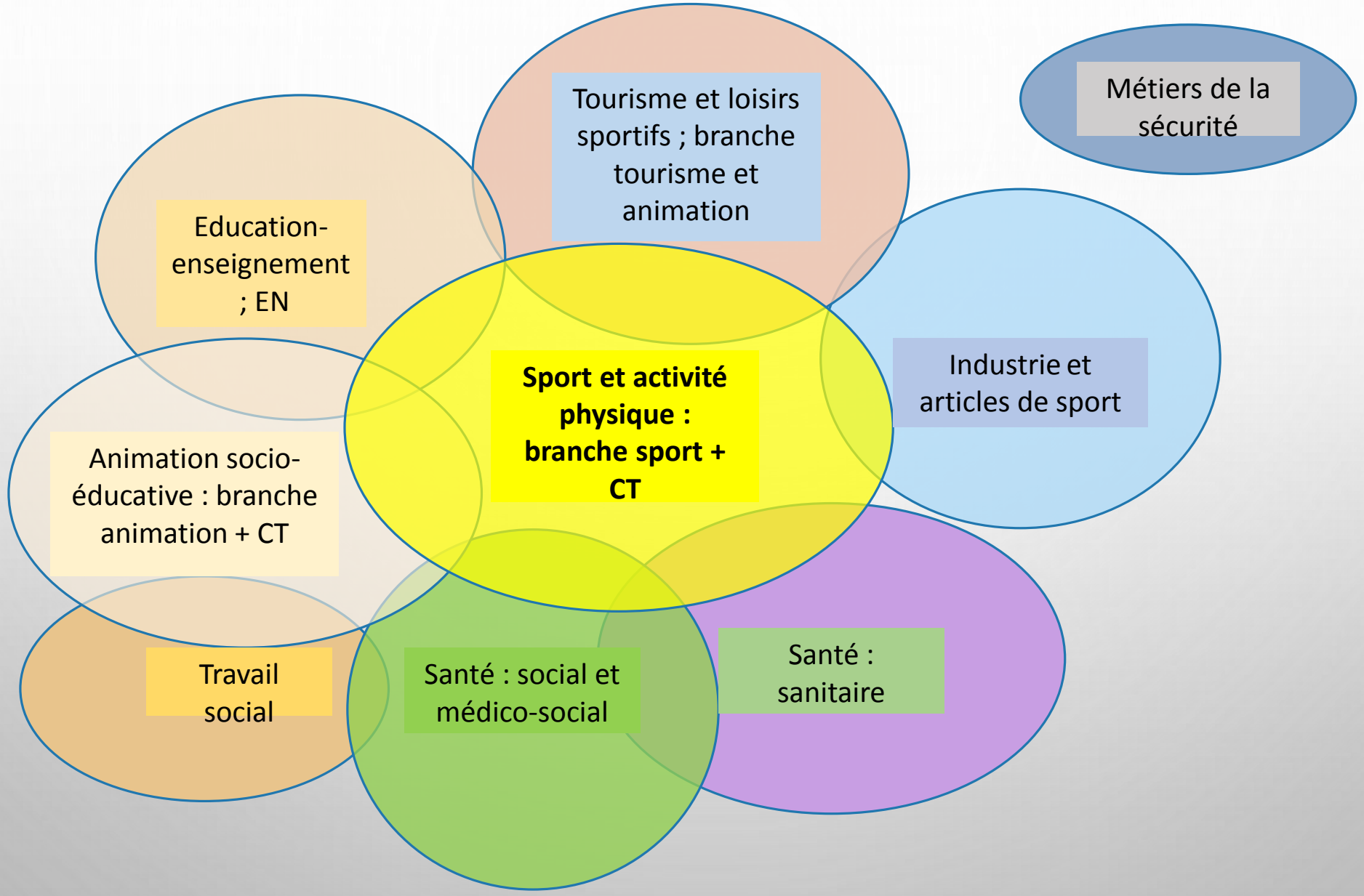

AXE 2 - DÉVELOPPEMENT DE MISE EN RÉSEAUX :
2.1. QUELLES AUTRES PISTES ?

Acteurs contactés :

- Un courrier est parti à destination de la branche professionnelle animation
- La branche sport sera à recontacter en avril …
- RDV avec France Active (secteur loisirs marchands)

Actions à mener :

- Travaux avec la PJJ
- Rencontrer le groupe éducation populaire et affinitaire (Id'orizon)
- Rencontrer le CNEA
- Les acteurs non fédérés et d'indépendants …

AXE 2 - DÉVELOPPEMENT DE MISE EN RÉSEAUX :
2.2. LES FÉDÉRATIONS / CONVENTIONS AVEC LA C3D

- À ce jour 6 conventions, dont l'une (natation) qui peine à vivre semble-t-il.
- Quid des comités de suivi ? quid des coordinateurs ? est-ce que l'on relance et avec qui ?
- Plus d'une vingtaine de fédérations vont être contactées (cf. Lettre ci-jointe) en vue d'entretien exploratoire.
- La convention gymnastique qui constitue la convention type pourrait être adaptée afin de rééquilibrer les forces … point de vigilance à « l'esprit convention d'adhésion ».
- Quid des fédérations affinitaires et des acteurs non fédérés (Crossfit, force athlétique, …) et les indépendants ?

AXE 2 - DÉVELOPPEMENT DE MISE EN RÉSEAUX :
2.3. LES RÉFÉRENTS PROFESSIONNALISATION

- Le recueil des référents professionnalisation est finalisé mais incomplet
- Il ne permet pas d'organiser un ou des réseaux thématiques.
- Il est nécessaire de trouver d'autres points d'entrée
- Problématique qui interroge la question de l'organisation retenue des secteurs fermés (ex : DEUST AGAPSC parcours APN)

CONSTITUTION DES RÉSEAUX INTRA STAPS

1. RESPONSABLE RÉSEAU SPORT AU NIVEAU DU CA

Mise en place :

- Réseau par spécialité sportive en correspondance avec conventions

- Regroupement responsables lic ES plus lic AGOAPS

2. RESPONSABLE RÉSEAU ANIMATION-ÉDUCATION SPORT ÉDUCATIF ET CITOYEN

- Travail sur cohérence de formation deust agapsc parcours animation, licence EM, licence pro DSMS, lic APA-S « handicap social »,

- Travail sur pertinence master MIDSEC et relation master MEEF.

3. RESPONSABLE RÉSEAU SANTÉ MÉDICO SOCIALE ET SANTÉ SANITAIRE

- Mise en place travail licence APA-S: référentiel d'évaluation

- Travail sur coopération avec 1er cycle santé

- Travail sur santé et séniors (lic pro et lic APA-S majeur 3è âge)

4. RESPONSABLE RÉSEAU LOISIR MARCHAND

- Réseau de la forme (coordination existante sur Lyon)

- Réseau APN élargi et tourisme.